



Ministère de l'intérieur
جهاز الداخلية

Unité –Egalité - Paix
REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

Déclaration du Ministre de l'Intérieur

Son Excellence SAID NOUH HASSAN

**76^{ème} Session du Comité Exécutif du Haut Commissariat
des Nations Unies pour les réfugiés**

06-10 Octobre 2025 à Genève

MONSIEUR LE PRESIDENT,
**MONSIEUR LE HAUT-COMMISSAIRE DES NATIONS
UNIES POUR LES REFUGIES**
**MESDAMES ET MESSIEURS LES CHEFS DE
DELEGATION**
DISTINGUÉS INVITES EN VOS RANGS ET QUALITES

La République de Djibouti s'aligne sur les déclarations du groupe africain, de l'OCI et du groupe arabe.

Depuis plus de quatre décennies, la République de Djibouti demeure fidèle à sa tradition d'hospitalité et de solidarité humaine. Malgré ses ressources limitées, notre pays accueille des réfugiés représentant plus de 3 % de sa population nationale. Cet engagement constant reflète la vision humaniste du Président de la République, son Excellence monsieur Ismail Omar Guelleh, défenseur infatigable de la dignité humaine et de la solidarité internationale.

Mais Djibouti n'est pas seulement un pays d'asile : nous faisons également face à la migration mixte, avec chaque année entre 250 000 et 400 000 migrants traversant notre territoire. Cette pression croissante affecte lourdement nos institutions, nos infrastructures, nos ressources naturelles et les communautés hôtes.

Mesdames et Messieurs,

Le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Monsieur Filippo Grandi, a brillamment rappelé, dans sa déclaration d'ouverture, la crise actuelle du multilatéralisme et la perte de confiance qui affecte profondément les institutions internationales. Il a souligné à juste titre que les déplacements forcés, d'une ampleur et d'une complexité inédite, sont un

symptôme criant de l'incapacité collective à prévenir ou résoudre les conflits.

Cette réalité, nous la vivons au quotidien à Djibouti.

Jusqu'à ce jour, grâce à une collaboration étroite avec les agences des Nations Unies et les partenaires au développement, Djibouti a pu garantir aux réfugiés un accès équitable à l'éducation, aux soins de santé, à l'eau potable ainsi qu'au marché du travail, y compris dans le secteur tertiaire, au même titre que les citoyens djiboutiens.

Ce modèle d'accueil est aujourd'hui mis en péril par la **grave crise budgétaire que traverse le HCR**.

Cette coupe financière, survenue de manière soudaine et sans planification préalable, soulève de vives inquiétudes car elle se traduit localement par une réduction du personnel en charge de la gestion des refugies.

Pour éviter un effondrement de notre modèle d'accueil, le Gouvernement de Djibouti, en collaboration avec le HCR, a lancé le **3 août 2025 un Appel à l'Action et à la Solidarité**, demandant une mobilisation urgente de **80 millions de dollars** sur une période pluriannuelle. Cet appui est indispensable pour préserver les services essentiels, maintenir la politique d'ouverture généreuse de Djibouti envers les réfugiés, protéger les personnes déplacées de force et les populations vulnérables, et permettre au pays de continuer à honorer ses engagements internationaux dans une région marquée par des conflits persistants.

En tant que pays pionnier dans la mise en œuvre du Cadre d'Action Global pour les Réfugiés (CRRF), Djibouti réaffirme son attachement au Pacte mondial sur les réfugiés. Pour honorer nos obligations en faveur des refugies je souligne l'importance d'une meilleure articulation entre l'aide

humanitaire et, plus encore, les investissements de développement, afin de répondre de manière adéquate aux besoins des réfugiés sur notre territoire. La pérennité des solutions repose sur cette complémentarité. Une protection efficace ne peut être garantie que dans le cadre de recherche de solutions alternatives, cohérente et équitablement partagée.

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,**

Comme l'a souligné le Président de la République de Djibouti SEM ISMAIL OMAR GUELLEH, à la tribune des Nations Unies

« Les Nations Unies, en particulier le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale, doivent agir de manière responsable afin de traduire en actions les engagements exprimés. »

Cette déclaration résonne aujourd'hui avec force, tant dans le contexte de notre propre action humanitaire que face à la tragédie qui se déroule à Gaza où le droit humanitaire est bafoué de manière flagrante.

La République de Djibouti réaffirme ici sa solidarité avec tous les refugies en particulier avec le peuple palestinien, et renouvelle son appel à la justice, à la paix, et au respect strict du droit international humanitaire partout dans le monde.

Monsieur le Haut-Commissaire,

En ce moment où vous terminez votre mandat, permettez-moi, au nom du Gouvernement de la République de Djibouti, de vous adresser mes plus vives félicitations pour l'accomplissement de votre mandat remarquable de près de dix années à la tête du HCR.

Votre leadership éclairé, votre engagement sans relâche et votre plaidoyer constant en faveur des personnes déplacées de force ont profondément marqué cette institution.

Nous vous souhaitons plein succès dans vos futures responsabilités, avec l'espoir sincère que votre voix continuera de porter haut les principes de solidarité, de dignité et de responsabilité partagée, valeurs universelles que nous devons continuer à défendre ensemble.

Pour conclure, mon pays demeure un pays d'asile engagé et responsable. Mais aucun pays, aussi solidaire soit-il, ne peut faire face seul à des défis aussi complexes. Nous appelons la communauté internationale à honorer ses engagements, à concrétiser ses promesses par des actions tangibles, et à partager équitablement les responsabilités dans la protection des personnes déplacées par des contraintes diverses.

Il en va de la paix sociale et, plus largement, de la préservation de notre humanité commune.

Je vous remercie pour votre aimable attention.